

PUBLICATION IMMÉDIATE

NOMINATION INTÉRIMAIRE DE MONSIEUR ALAIN ST-PIERRE À TITRE DE DPJ

Sherbrooke, le 2 mai 2019 - Le conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS a accepté la demande de retrait temporaire de monsieur Alain Trudel de ses fonctions légales de directeur de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) de l'Estrie. Par la suite, le conseil d'administration a nommé monsieur Alain St-Pierre au poste de directeur intérimaire de la DPJ du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Le mandat intérimaire de M. St-Pierre débutera le 6 mai prochain. Rappelons qu'il a été annoncé que M. Trudel avait demandé à être retiré temporairement de ses fonctions afin d'assurer toute objectivité dans le déroulement des enquêtes en cours en lien avec la situation tragique survenue à Granby.

Monsieur St-Pierre possède une longue expérience comme gestionnaire au sein d'organisations ayant le bien-être des jeunes et des familles en difficulté au centre de leurs priorités. Il a notamment agi à titre de directeur général par intérim à l'Association des centres jeunesse du Québec de 2014 à 2015 et auparavant comme directeur général adjoint du Centre jeunesse de la Montérégie. Il œuvre actuellement comme consultant auprès de directeurs généraux et de cadres des secteurs privé, parapublic et public.

- 30 -

Renseignements :

Annie-Andrée Émond
Adjointe à la directrice des ressources humaines, des communications
et des affaires juridiques
819 574-6545